

AMV récompense la fidélité de ses clients en leur offrant -20% sur leur assurance AUTO

AMV, leader de l'assurance deux-roues avec **550 000 deux-roues assurés et 40 ans d'expérience**, rend l'assurance plus facile grâce à la souscription immédiate 24H/24 en ligne sur www.amv.fr et 260 conseillers clients spécialisés à l'écoute de ses assurés.

Pourquoi s'arrêter là ? **A partir du 12 septembre, AMV propose à ses clients une offre incontournable.** Pour alléger les frais de la rentrée, les clients **AMV** bénéficient de **20% de réduction sur la souscription d'un contrat d'assurance AUTO !**

Comme pour les deux-roues, AMV propose des **tarifs d'assurance AUTO calculés au plus juste** et met à disposition de ses clients auto un savoir-faire et une **qualité de service irréprochables.**

Exemples d'économies avec la réduction sur l'assurance auto AMV (jusqu'au 13 Janvier 2014 inclus) :



Pour obtenir un devis en ligne et/ou s'assurer: www.amv.fr
Pour obtenir un devis par téléphone : 0 820 820 750 (0.118€/min)

Contact Presse : Marie Beauchaud

05.56.12.60.17 — relationspresseamv@amv.fr

AMV appartient au groupe Filhet Allard, 7^{ème} courtier d'assurance au plan national. AMV a été créé en 1974 par Franck Allard, sous le nom d'Assurance Moto Verte, afin d'apporter une solution d'assurance au juste prix correspondant à la réalité des risques de la pratique de la moto. En effet, face aux solutions d'assurance rigides existantes ne faisant aucune distinction entre les différents usages, AMV a développé des garanties et des tarifs personnalisés grâce à une segmentation intégrant de multiples critères. Aujourd'hui, AMV est le leader de l'assurance spécialisée 2-roues en France et "l'assureur" officiel de la Fédération Française de Motocyclisme. AMV propose une gamme complète de contrats d'assurance : auto, 4X4, auto et moto de collection, camping car, jet ski et multi risques habitation. AMV est également présent en Espagne depuis 2004. www.amv.fr